

Saint-Nazaire, le 26 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Generali s'engage aux côtés des Sauveteurs en Mer de la SNSM



- **Generali et la SNSM sont fiers d'annoncer la signature d'un partenariat, officialisé ce jour au sein du pôle national de formation des Sauveteurs en Mer, basé à Saint-Nazaire. L'initiative intervient à l'approche de la saison estivale afin de contribuer à la formation des sauveteurs bénévoles de l'association.**
- **Generali s'engage à soutenir les Sauveteurs en Mer pour financer des modules théoriques et pratiques sur le sauvetage aquatique à destination de près de quarante formateurs bénévoles.**

Depuis 1951, Generali a la volonté de contribuer à la sécurité des plaisanciers en mer. La compagnie a été le **premier assureur à proposer des garanties adaptées au droit maritime français**, proposant ainsi aux plaisanciers une assurance adaptée à la pratique de ce loisir. Generali est resté depuis l'un des leaders de l'assurance navigation de plaisance avec 25% de parts de marché.

Dans le cadre de ce partenariat avec la SNSM, Generali s'engage à hauteur de 90 000 €, pour **financer trois modules de formation sur le secourisme en mer**. Ces sessions visent à diffuser les bonnes pratiques auprès des 11 000 bénévoles de la SNSM afin qu'ils puissent intervenir rapidement et en toute sécurité auprès des usagers de la mer.

« La formation de nos bénévoles est un enjeu majeur de l'association pour que nos équipages et nageurs sauveteurs interviennent en sécurité et toujours plus efficacement !

Nous sommes très fiers de pouvoir compter sur le nouveau soutien de Generali pour financer trois formations de formateurs. L'engagement financier de nos partenaires à nos côtés est essentiel pour que nous puissions mener à bien la formation de bénévoles.

En 2022 ce sont près de 426 000 heures de formation qui ont été délivrées par nos formateurs bénévoles.

*La signature de cette convention au cœur du Pôle National de Formation de Saint-Nazaire est plus que symbolique puisque c'est ici qu'est supervisée l'organisation de l'ensemble de nos formations. » **Didier Moreau**, directeur de la formation de la SNSM.*

Régis Lemarchand, Membre du Comité exécutif de Generali France en charge du marché des professionnels et des entreprises IARD déclare : *« En tant qu'acteur historique dans le domaine de l'assurance plaisance puisque nous avons créé les premières garanties d'assurance pour les plaisanciers dès 1951, Generali est fier de soutenir la sécurité en mer à travers ce partenariat avec les Sauveteurs en Mer – SNSM qui sont des acteurs cruciaux pour la sécurité de toutes celles et tous ceux qui naviguent. Nous espérons que cette collaboration contribuera à renforcer toujours plus la sécurité des plaisanciers et à mieux prévenir les risques en milieu aquatique. Nous sommes honorés d'apporter notre contribution à la formation des sauveteurs, qui jouent un rôle essentiel dans la prévention, la surveillance et le sauvetage sur les côtes françaises. Nous nous inscrivons ainsi pleinement dans notre promesse d'être partenaire de nos clients plaisanciers tout au long de leur vie, en mer comme à quai !».*

À PROPOS DE LA SNSM

La SNSM est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970 et Grande cause nationale en 2017. Elle assure une mission de service public en France métropolitaine et Outre-mer (La Réunion, Antilles, Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et Guyane). La SNSM est la seule organisation qui dispose à la fois des compétences et qualifications nécessaires pour intervenir sur la plage et au large. Elle a pour missions principales le sauvetage en mer (au large des côtes, au-delà de 300 m) et la surveillance des plages le long du littoral. Elle s'appuie sur 11 000 bénévoles qui œuvrent à partir de 208 stations de sauvetage, 32 centres de formation et d'intervention et 235 postes de secours sur les plages.

Plus d'informations sur [snsm.org](https://www.snsm.org)

À PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaire d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 15,5 milliards d'euros en 2023 et propose à ses 8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises, une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 300 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences ainsi que de ses réseaux de courtiers et intermédiaires. Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie. Entreprise engagée, Generali France met la durabilité au cœur de sa stratégie avec pour ambition d'être un assureur, un investisseur, un employeur et un acteur responsable, en particulier au travers de sa fondation The Human Safety Net.

Plus d'informations sur [generalifrance.fr](https://www.generalifrance.fr) et sur [X](https://www.generalifrance.fr)

CONTACTS PRESSE :

Agence Hopscotch Décideurs pour Generali

Pauline Aufrère : paufriere@hopscotch.fr / 06 64 99 56 42

SNSM

Claire Berthelot : claire.berthelot@snsm.org / 06 59 73 20 57